

Année scolaire 2024- 2025

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°2

DÉCRET n°2014-1231 du 22 octobre 2014 art. 2 relatif à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges

ÉCOLE :EPPU Marcel Pagnol

Coordonnées de l'école :

8 allée P. Riquet 31150 Lespinasse
Tél : 05 34 27 29 30
Mél : ce.0310596e@ac-toulouse.fr

Direction : Mme Sandie FREMON

Date de la réunion : jeudi 13 mars 2025

Ouverture et fermeture de séance : ouverture séance 18h07 fermeture : 20h15

PRÉSENCES

Équipe enseignante	Représentant de la mairie	Représentants des parents d'élèves
Mme FREMON, directrice Mme BARRE, adjointe Mme DERAMBURE, adjointe Mme JEAN, adjointe Mme TERRANCLE, adjointe Mme. BEKHEIRA, adjointe Mme HILAIRE, adjointe Mme. WEZEL ,adjointe Mme BAUSOR , adjointe Mme MONTEIL, adjointe Mme ROUMIGUIER, adjointe Mme RICHARD, adjointe Mme OUVRIEUX, adjointe Mme SAINTAGNE, adjointe	Mme BEN BELAID Conseillère municipale chargée des affaires scolaires Mme GARGADENNEC 1 ^{ère} adjointe	Mme BURGALAT, titulaire (M5/EE6) Mme CORONAT, titulaire (EE4/E2) Mme MONCHY, titulaire (E3) Mr GIANGOGORIO, suppléant (M5) Mme COUSINIE Marie-Julie EE2 + PS Mme GUIRAUD Julie CP Mme GIMENEZ Julie M3 M4

Présents invités : Mme LOOGEN, directrice de l'ALAE , Mme DUNAC, directrice adjointe de l'ALAE, Mme BEGES,intervenante BCD

Absents excusés : Mr ALENCON Maire ; Mr MARQUE, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Domingues (enseignante), Mme Wicquart (enseignante), Mr Thirion (chargé de coopération CTG), RASED : Mme MARTIN Psychologue scolaire

Préambule

- Tour de table présentation.

- Changement dans le déroulé afin de pouvoir libérer Mme Bèges après son intervention. Demande d'accord du conseil : Accordé par l'ensemble des membres présents

Le point 2)b)projet BCD sera traité en premier.

1)VIE SCOLAIRE

a) Fonctionnement de l'école

- **Application Présence sur l'ENT ONE**

Une nouvelle application dans l'ENT One est en cours de prise en main par l'équipe enseignante. Cette application permet de faire l'appel via One. Les bilans mensuels d'absentéisme sont automatiquement générés. Les parents ont accès à cette application nommée « Présence » pour déclarer une absence et en donner le motif. Un système de publipostage est possible : les parents qui n'auront pas justifié l'absence de leur enfant recevront un mail ou un sms les invitant à le faire rapidement.

Pour rappel : en cas d'absences de plus de 4 demies journées non justifiées, une procédure d'absentéisme doit être réalisée par la directrice qui doit en référer à l'inspection de circonscription qui elle-même en informe le rectorat. Un rappel à la loi sur l'obligation de scolarisation sera alors effectué.

La directrice et l'équipe enseignante remercie la municipalité pour la prise en compte très rapide de cette demande qui permet de faire gagner du temps (5 heures par semaine) et assure une sécurité optimisée des élèves et des équipes .

- **ATSEM**

L'ATSEM de la classe M1 est toujours en arrêt de travail et remplacée par Mme Nena BARHOUMI qui est très bien intégrée à l'équipe.

Il y a donc 4 ATSEM pour 6 classes de maternelle. Au fur et à mesure de l'année, les difficultés dues à ce manque de personnel s'intensifient et ne permettent pas d'accueillir et de prendre soin des enfants de façon satisfaisante.

Les enseignantes de cycle 1 font un point sur les difficultés inhérentes à cette situation :

Le manque d'ATSEM engendre une dégradation des conditions d'apprentissages des enfants. Avec une ATSEM, le travail est davantage personnalisé et bénéfique : groupes plus restreints et plus adaptés aux besoins. Sans ATSEM, la classe doit s'arrêter en cas d'incident (pipi, malade...) car l'ATSEM le gère en temps normal.

Les autres ATSEM doivent se détacher de leur classe en fonction des besoins ce qui engendre un problème d'équité entre les classes car les classes ayant des GS n'ont pas toujours d'ATSEM.

Le corps enseignant est aussi impacté car des classes sans ATSEM sont moins attractives puisque les conditions de travail sont plus difficiles.

Lors des sorties scolaires, les ATSEM accompagnent les classes en sortie, ce qui enlève une ATSEM sur la classe où elle devait se trouver.

La journée des ATSEM est plus chargée car elles s'occupent de deux classes (nettoyage, organisation, adaptation).

Au quotidien, il y a beaucoup de détails que les ATSEM gèrent habituellement et qui sont moins efficaces et/ou possibles (accueil des enfants, pertes d'affaires,)

Les enseignantes remercient l'équipe d'ATSEM qui est toujours efficace et adaptable malgré tous les aléas.

Quelles sont les perspectives pour la suite ?

Réponse de la Mairie

La mairie est tout à fait consciente de la situation. Elle assure le salaire de 4 ATSEM et d'une cinquième en arrêt, pour laquelle la situation à venir est inconnue, mais elle est comptée dans le financement municipal. Il est difficile de se projeter actuellement.

Le budget pour embaucher une ATSEM représente 42 000€ par an.

A ce jour, les conditions financières municipales ne permettent pas d'embaucher une ATSEM supplémentaire. La mairie travaille pour essayer de débloquer la situation pour la rentrée de septembre 2025.

Parents : Il est rare que les enseignantes de cycle 1 prennent la parole pour manifester ces problématiques. Cela signifie sûrement que la situation est très difficile pour l'équipe avec un risque d'arrêt maladie si le personnel est épuisé. Est-ce que le service civique pourrait remplacer une ATSEM. ?

Mme Frémon : les services civiques ne peuvent pas se substituer aux ATSEM, ce n'est pas leur mission. Le texte de loi indique qu'il faut une ATSEM par école et non par classe. La volonté de la mairie est de proposer des conditions les plus favorables possibles dans la mesure de sa capacité financière.

1)b) Relation école-familles :

• Procédure d'inscription pour la rentrée 2025

La directrice et les services de la Mairie ont été en lien constant afin d'établir un protocole d'inscription des futurs PS qui aidera les familles à suivre les démarches à effectuer.

Les inscriptions en Mairie sont ouvertes depuis le lundi 3 mars 2025 pour les enfants nés en 2022.

A ce jour, la projection d'effectif était de 44 petites sections, il y a déjà des PS inscrits qui n'étaient pas comptabilisés initialement.

Pour rappel, l'inscription se fait en Mairie, l'admission se réalise auprès de la directrice de l'école.

Mr Le maire a le pouvoir d'accepter ou non les demandes de dérogations concernant la carte scolaire.

L'équipe enseignante émet le souhait qu'une vigilance particulière soit apportée quant aux effectifs des classes pour la rentrée à ce sujet.

L'inscription des élèves qui passent de la GS au CP se fait automatiquement, il n'y a pas de démarche à faire de la part des parents.

La procédure de passage des élèves du CM2 à la 6ème est en cours. Le volet 1 a été distribué à toutes les familles concernées qui doivent indiquer les éventuelles modifications d'adresse et retourner le document avant le 27 mars et ce quel que soit leur vœux (collège privé ou public).

• Passerelles :

Les futurs PS seront accueillis cette année dans les classes avec leurs parents suivant un calendrier défini par les enseignantes. Lors des rendez-vous d'admission à l'école, les nouveaux parents auront la possibilité de choisir le créneau qui leur convient. Ce dispositif sera à reconsidérer chaque année en fonction du nombre de familles à recevoir et de la configuration des groupes de niveaux par classe. Il ne pourra être renouvelé que si les conditions d'accueil sont bonnes et ne mettent pas à mal le fonctionnement ordinaire de l'école et des classes. Lors de cette immersion, les enseignantes auront leurs élèves et ne pourront donc pas être totalement disponibles pour répondre aux interrogations des parents. De ce fait, les enseignantes ont également prévu une soirée portes ouvertes qui aura lieu le jeudi 26 juin de 17h30 à 18h30. Cet événement permettra d'accueillir tous les futurs PS et leurs parents ainsi que les nouveaux élèves de MS et GS pour qu'ils découvrent les locaux et puissent échanger avec les enseignantes. Une affiche a été donnée à la crèche et à la responsable des assistantes maternelles pour information aux parents.

Des échanges entre GS et CP sont prévus en fin d'année afin que les futurs CP puissent découvrir leurs futures classes et leurs enseignantes et ainsi aborder leur rentrée en CP de façon plus sereine.

Les CM2, futurs 6èmes, iront passer la journée au collège de secteur, le collège François Mitterrand de Fenouillet le lundi 2 juin. Les modalités d'organisation de cette journée sont en cours de réflexion en partenariat avec l'équipe de direction du collège et la circonscription. Les CM1 des classes resteront à l'école : une demande de remplaçants a été faite auprès de l'inspection de circonscription afin que les enseignantes du cycle 3 puissent toutes accompagner leurs élèves au collège.

• Carnets de suivi / LSU

Les nouveaux carnets de suivi imagés de la maternelle sont en cours de restitution aux parents de Ms et de GS.

Les LSU pour les cycles 2 et 3 ont été remplis et sont accessibles par les parents via Educonnect et leurs codes d'identifications personnels.

Les LSU doit être visés manuellement par les parents.

Pour les élèves de la classe EE1, une réflexion avec Mr l'inspecteur est en cours afin de déterminer comment ils peuvent être délivrés alors que leur maîtresse titulaire n'est pas en mesure de les remplir et que cela peut poser problème aux familles qui souhaitent orienter leurs enfants dans un collège privé, ce dernier demandant le LSU du premier semestre de CM2.

M. l'Inspecteur a indiqué à Mme Frémon qu'il est d'accord pour adresser un courrier au collège pour expliquer la situation officielle de ce problème de LSU du premier semestre.

1)c) Péri-scolaire/ restauration scolaire

- **Médiation par les pairs**

Formation en 6 séances d'une heure dirigée par Mme Loogen. Mme Frémon s'est formée en même temps que les enfants.

16 médiateurs sont opérationnels (dont 9 nouvellement formés cette année). Un planning est mis en place pour qu'ils soient actifs lors des temps péri-scolaires (accompagnés par Mme Loogen) et sur certains temps de récré (accompagnés par Mme Frémon)

- **Non facturation quand absence enseignante non remplacée**

Le choix a été fait de ne pas facturer les familles qui ne mettent pas leurs enfants à l'école lors d'une absence non remplacée de l'enseignante. Cela permet souvent d'alléger le nombre d'élèves à répartir sur les autres classes. La directrice remercie l'IFAC pour cette décision.

- **Recrutement animateur inclusion par l'IFAC**

Mr Toufik ROUABI, éducateur spécialisé de formation, a pris ses fonctions le 27 janvier 2025 au sein de l'équipe ALAE. Une réunion avec les AESH a eu lieu le lundi 3 mars afin d'échanger sur les situations et de commencer un travail en partenariat. Une fois par mois, l'équipe des AESH se réunira avec Mr Toufik pour faire un point et partager les pratiques.

- **Vigilance écran / réseaux sociaux**

Un mot co-signé ALAE/Ecole a été envoyé aux familles des élèves de l'élémentaire pour alerter et mettre en garde les parents par rapport aux vidéos inappropriées et aux réseaux sociaux.

2) VIE PEDAGOGIQUE

a) Effectifs et structure

Depuis septembre 2024 : 7 radiations / 10 inscriptions

Répartition par niveau 2024-2025	
CYCLE I	154
PS	58
MS	48
GS	48
CYCLE II	138
CP	43
CE1	43
CE2	52
CYCLE III	104
CM1	39
CM2	65
TOTAL	396

PS/MS - 15/10	25	M1
PS/MS/GS - 10/8/8	26	M3
PS/MS - 16/11	27	M5
PS/MS - 17/9	26	M4
MS/GS - 10/16	26	E4
GS	24	E5
CP/CE1 - 18/7	25	EE5
CP	25	EE4
CE1/CE2 - 18/12	30	EE6
CE1/CE2 - 18/12	30	EE7
CE2	28	E3
CM1/CM2 - 10/17	27	E1
CM1/CM2 - 10/15	25	EE2
CM1/CM2 - 10/17	27	EE1
CM1/CM2 - 9/16	25	E2
TOTAL	396	

Prévisions pour rentrée 2025 : 49 PS . Plusieurs familles qui n'étaient pas dans les structures d'accueil petite enfance ou dont les enfants ne sont pas nés sur la commune se sont inscrits en Mairie. Donc le chiffre 49 sera susceptible de changer au cours des prochains mois.

65 départs en 6ème

Les perspectives pour la rentrée sont encore trop floues pour déterminer à ce jour la configuration des classes de la rentrée prochaine.

2b) Projets pédagogiques et activités éducatives

• **Projet BCD**

Intervention de Mme Bèges pour lecture de son bilan en annexe 1

Vote du règlement intérieur de l'utilisation de la BCD élaboré en collaboration des différents acteurs (voir en annexe 2) : Accepté à l'unanimité.

• **Evaluations nationales**

L'école est plutôt située dans la fourchette haute de la circonscription.

De nouveaux outils de lecture et d'analyse des résultats sont à disposition des équipes depuis début mars 2025.

Ils ont permis de confirmer l'analyse qui avait déjà été faite par l'équipe à savoir :

Certains items sont à améliorer :

Cycle 2

CP

Maths : résolution de problèmes

Français : Correspondance entre les différentes écritures

CE1 :

Maths : Résoudre des problèmes / Placer un nombre sur une ligne graduée

Français : Ecrire des mots / Lire à voix haute un texte

CE2 :

Maths : Mémoriser des faits numériques Poser et calculer

Français : Reconnaître les principaux constituants de la phrase / Utiliser les marques d'accord pour les noms et adjectifs

CM1 :

Maths : Mémoriser des faits numériques / Mémoriser des procédures

Français : Identifier la relation sujet verbe / Mémoriser des temps de conjugaison

Cycle 3

CM2

Maths : Mémoriser des procédures / Placer un nombre sur une ligne graduée

Français : Comprendre un texte lu seul /Lire à voix haute un texte

6ème

Maths : Résolution de problèmes / Nombres et calculs

Français : Grammaire /Lexique

Les items suivants sont les points forts des cohortes par cycle :

Cycle 2 : Calcul mental /Ecrire des syllabes/ Ecrire des nombres entiers/Comprendre un texte et des phrases à l'oral /Ecrire des mots

Cycle 3 : Utiliser différentes représentations des nombres/ Automatismes / Compréhension de l'oral

Les équipes enseignantes ont travaillé en conseil de cycle pour identifier les raisons de ces difficultés ou réussites ,mettre au point des stratégies et utiliser des outils communs afin de faire progresser les élèves sur ces objectifs.

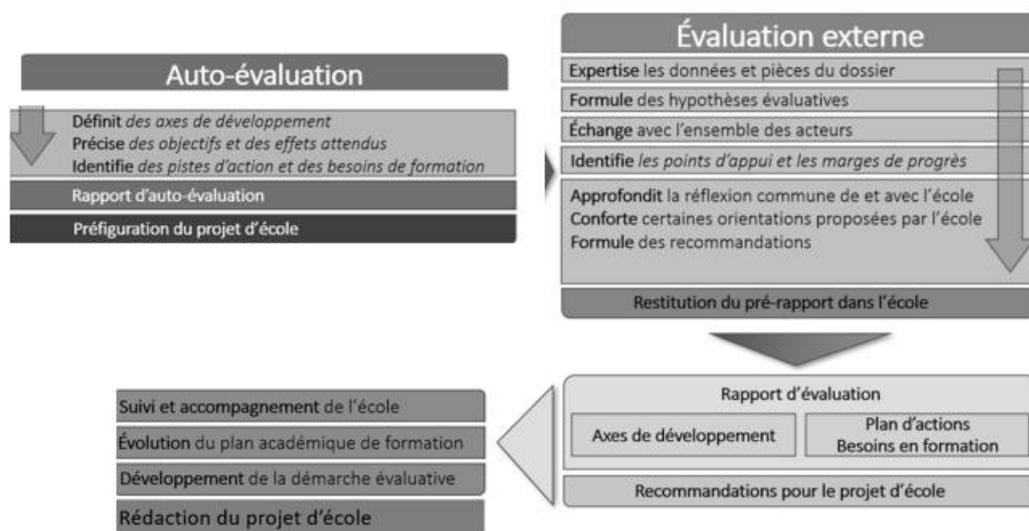
• Evaluation d'école

Le rapport d'auto évaluation a été élaboré par l'équipe enseignante et remis aux évaluateurs externes en janvier 2025.

Après réflexion et analyse des points forts et faibles de l'école, l'équipe a dégagé 3 axes de travail qui seront, après avis et échange avec l'équipe d'évaluateurs externes, les axes majeurs du futur projet d'école, valable 5 ans. Ce dernier sera rédigé au cours de l'année prochaine. Voici les 3 axes envisagés pour le projet d'école :

- Le climat scolaire
- Les relations avec les partenaires
- Le parcours scolaire des élèves de la PS au CM2

Le vendredi 4 avril, l'équipe d'évaluateurs externes passera la journée sur l'école afin de s'entretenir avec les différents acteurs : enseignantes, ATSEM, AESH, élèves délégués, élus, ALAE, services civiques, parents élus, directrice.



• Projets pédagogiques par cycle

Cycle1 : thème vivant - non vivant, les collections

Périodes précédentes : collections de légumes, de feuilles, de bouton

Période 4 : élevage de poussins dans 3 classes

- Spectacle offert par la mairie de la Compagnie « Au fil du vent » avec de vraies poules le jeudi 6 mars

- Sortie à la « Ferme de 50 » à Ramonville (semaine du 24 mars) ->Sortie de fin d'année offerte par la Mairie
- Lecture offerte par Claire Bèges
- Partage de la galette avec toutes les classes de maternelle
- Piscine pour les GS

Période 5 : collection de tissus

- Sortie au Musée (semaine du 2 juin) et après-midi au Jardin des Plantes
- Lectures offertes par Claire Bèges
- Spectacle de Musique avec Adèle pour les MS et GS
- Bal de fin d'année
- Exposition de toutes les collections réalisées durant l'année
- Cérémonie de passage des GS et CM2 (lundi 30 juin)

Liaison inter cycle avec les CM

Cycle 2 :

- Rallye maths : 3ème manche le vendredi 14 mars
- Semaine des maths
- Calculatrice : concours de calcul mental par équipe de 2
- Prix des incorruptibles : vote national en mai
- Concours d'illustrations BCD
- Projet de lien intergénérationnel CP et CP/CE1 : 25 mars et 30 juin (jeux de société)
- Cross du cycle 2 : jeudi 10 avril
- Ferme des 50 : 2 classes de CE1/CE2 : 29 avril
- Classe découverte CP/ CP/CE1 : 12 et 13 mai thème « nature »

Cycle 3 :

- Projet tennis /flag football
- Piscine : objectif ASNS et natation synchronisée
- Projet premiers secours, sensibilisation des dangers dans les endroits où ils peuvent nager en cours d'élaboration pour classe EE2
- Incorruptibles
- Champions de la lecture (classe E2)
- Rallye maths
- Semaine des maths (classe E1)
- Grande lessive 20 mars
- Empathie à l'année EE2 + médiateurs/messages clairs
- Mobilipass
- Sortie de fin d'année en réflexion
- Spectacle musique
- Liaison C3 -Maternelle jeux de société
- Liaison école collège : 2 journées (course d'orientation + visite du collège)

2)c) Parcours de l'élève

• Cérémonie de passage

En partenariat avec la municipalité, l'équipe enseignante organisera le lundi 30 juin à 18h, à la suite de la visite des locaux de l'élémentaire par les futurs CP et leur famille ; une cérémonie symbolique de passage. Cette cérémonie concernera les élèves actuels de GS et ceux de CM2.

La municipalité offrira à cette occasion un livre et une casquette aux élèves de GS. Les élèves de CM2, futurs collégiens, se verront offrir la calculatrice qui leur sera demandée dans les fournitures pour la 6ème et un chapeau de diplômé. Après la cérémonie, un verre de l'amitié sera préparé par la restauration. Un repas sous forme d'auberge espagnole est également envisagé pour les familles qui le souhaitent.

2)d) Aide, élèves à besoin éducatifs particuliers

APC : certaines enseignantes ont modifié leur temps d'APC (+ 15 min) afin d'être plus efficaces avec leurs élèves.

PACTE : soutien renforcé proposé en plus de l'APC pour certains élèves

CLAS : dispositif proposé par le centre de loisirs.

AESH : A ce jour il y a 7 enfants notifiés avec AESH individuel, 9 enfants notifiés avec AESH mutualisée, 5 dossiers déposés à la MDPH en attente de notification et 9 dossiers en cours de rédaction ou de dépôt à la MDPH.

Une AESH est en arrêt jusqu'au 28 mars, une autre jusqu'au 24 mars : il y a donc 3 AESH sur poste effectif actuellement. Les AESH sont redéployées de façon à accompagner au mieux les élèves notifiés mais cela devient extrêmement compliqué vu le manque d'effectifs . Il n'y a pas de recrutement prévu pour le moment. D'ici la fin de l'année scolaire , d'autres notifications pour les élèves devraient arriver.

Mme Frémon essaye d'organiser au mieux les accompagnements en fonction des moyens disponibles.

3) SANTE, SECURITE, EQUIPEMENT

a) Santé des élèves

23 enfants bénéficient d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sur le groupe scolaire.

La PMI (Protection Maternelle Infantile) de secteur a commencé les dépistages pour les enfants nés entre le 01/09/2020 et le 31/08/2021 (3-4 ans).

L'infirmière scolaire de secteur est Mme Aurélie Cazal, basée au collège de Fenouillet , a commencé les visites auprès des grandes sections .

3 b) Sécurité

Exercices incendie les 26 septembre 2024 et 23 janvier 2025

PPMS intrusion le 27 novembre 2024 et PPMS risque naturel (tempête) le 12 mars 2025.

Tous les exercices se sont bien déroulés dans le calme et les temps impartis d'évacuation ou de confinement en coopération avec tous les services municipaux. Une délégation de parents d'élèves élus a pu assister à ces différents exercices en tant qu'observateur et partenaire.

Toutes les mallettes PPMS de l'école ont été mises à jour avec Mme Bonzon, responsable de la sécurité Mairie et la Directrice Mme Frémon.

3)c) Travaux

Une liste de souhaits de travaux et d'aménagement a été réalisée auprès des enseignantes pour améliorer leur classe. Mme Ben Belaïd a pu voir avec Mr Le Maire la faisabilité de ces aménagements .

La quasi-totalité des demandes a été acceptée . Une explication a été donnée pour les demandes non accordées.

Un calendrier des interventions va être élaboré en partenariat avec les services techniques. Certains aménagements devraient être réalisés durant les prochaines petites vacances. L'objectif est que les demandes acceptées soient effectives pour la rentrée de septembre 2025.

4) COOPERATIVE SCOLAIRE

❖ Bilan coopé maternelle :

Solde sur le compte : Le 01/03/25 : 6530€

Recettes :

- Dons parents 1241€
- Bénéfices des photos répartis avec l'élémentaire : 857 €
- Bénéfices du marché de Noël : 1101 €
- Subvention Mairie répartie au nombre d'élève en janvier 2024 : 928 €

TOTAL RECETTES : 4127€

Dépenses :

- Prix des incorruptibles 75 €
- Cotisation OCCE + assurance 399€
- Régie d'avance pour fonctionnement classes 900€
- Cinéma pour 6 classes 423€
- Abonnement « la maternelle des prénoms » et achat de galettes des rois 122€
- Achat livres par Claire Bèges 218€ + d'autres à venir pour arriver à 300€ du don de l'APEL

TOTAL DEPENSES : 2015€

Dépenses à venir :

- sortie scolaire à Toulouse

- achat d'albums pour projet de la période 5

Pour information -> sortie à la ferme de 50 pour les 6 classes, coût de la sortie 2775€ (entrées + transport) financé par la subvention « sortie de fin d'année maternelle » de la mairie.

❖ Point coopérative scolaire (partie élémentaire)

Rappel du Solde au 01/09/2024 : 7217.44€

Présentation des dépenses et des recettes depuis le dernier conseil d'école (02/11/24)

Détail :	Dépenses	Recettes
• Bénéfice des photos de classes (école entière) : 2220.42€ (1362.53€ pour l'élémentaire et 857.89 € pour la maternelle)	857.89	2220.42
• Vente d'objets fabriqués par les enfants (pour la classe découverte)		538.00
• Dons pour la classe découverte (100€ d'un particulier + 300€ d'une entreprise)		400.00
• Prix des incorruptibles (toute l'école ; 678.12€ + 30€)	708.12	
• Acompte classe découverte (CP et CP/CE1)	1461.00	
• Cinéma Noël cycle 2	399.00	
• Régularisation avec la maternelle pour les versements des familles sur la coopérative scolaire (fratries)	50.00	
• Part subvention mairie 2024 qui revient à la maternelle	928.00	
• Arrhes ferme des 50 (classes de CE1 et CE2)	262.50	
• Initiation flag football (classe de CM)	160.00	
• Petit déjeuner anglais avec les élèves (classe de CM)	46.26	
	4872.77	3158.42

Solde sur le dernier **relevé du 31 janvier 2025** : 7812.85

Les chèques en cours : -1698.77

(détail : 600+630.01+262.50+160.00+46.26 =1698.77)

= 6114.08

Les dépenses et recettes à venir très prochainement sont les suivantes :

Solde disponible au 13 mars 2025	-	+	6114.08
• Paiement du solde de la classe découverte des classes de CP et CP/CE1	3409.00		
• Paiement du solde pour la ferme des 50	612.50		
• Utilisation du don de l'APEL pour acheter des livres de BCD	500.00		
• Versements des familles pour la classe découverte		889.00	
• Subvention mairie école entière pour l'année 2024 : (retard de versement) (2752€ : 1824€ pour l'élémentaire et 928€ pour la maternelle)		2752.00	
Totaux	4521.50	3641.00	= 5233.58

Remarque de la gestionnaire de la coopérative scolaire élémentaire: la subvention municipale de 2024 n'est pas encore arrivée sur le compte.

Réponse mairie : la Trésorerie Générale a refusé le versement car la coopérative scolaire n'a pas de numéro de SIREN. Un arrangement a été trouvé avec l'OCCE et la Trésorerie Générale.

Une convention doit être signée et voté par le conseil municipal le 17 mars. Cette convention devrait permettre qu'il n'y ait plus ce genre de problème pour les années à venir.

5) QUESTION DES PARENTS

Remplacement des enseignantes absentes ?

Le remplacement court est géré par l'inspection de circonscription.

Le remplacement ne peut être organisé qu'à partir du moment où l'Education Nationale est en possession de l'arrêt de travail. Cela pose parfois des problèmes en cas de reconduction des arrêts. Le nombre de remplaçants disponibles n'est pas extensible.

Pour un remplacement long, c'est le Rectorat qui s'en charge, ce ne sont pas les remplaçants habituels de la circonscription. En général, il y a appel à des contractuels.

Les absences ne sont confortables ni pour les enfants ni pour le personnel de l'école qui essaye d'organiser au mieux, malgré l'insatisfaction des solutions proposées.

Les parents se sont mobilisés, ce qui a été entendu par l'inspection.

La rotation des élèves a été organisée, des livrets de travail ont été élaborés, mais il y a eu régulièrement des retours négatifs. Cela est parfois décourageant pour l'équipe en place.

La seule solution viable est un remplacement pérenne, mais cela n'est pas du ressort de l'école de Lespinasse.

6) DATES A RETENIR

- ❖ Spectacle chorale cycle 1 : mardi 6 mai
- ❖ Spectacle chorale cycle 2 : mercredi 4 juin
- ❖ Spectacle chorale cycle 3 : mardi 10 juin
- ❖ Vernissage concours d'illustrations : mardi 17 juin à 17h30
- ❖ Exposition des collections de la maternelle : vendredi 20 juin
- ❖ Portes ouvertes maternelle : jeudi 26 juin de 17h30 à 18h30
- ❖ Cérémonie de passage GS et CM2 : lundi 30 juin à 18h
- ❖ Visite école pour CP et nouveaux : lundi 30 juin à 17h
- ❖ Bal de la maternelle : mardi 24 juin
- ❖ 3ème conseil d'école : mardi 1er juillet à 18h

Séance levée à 20h15

Secrétaire de séance : Mme BARRE

Compte rendu rédigé par : Rozenn BARRE

Date et signature, 13/03/2025



Annexe 1/ Bilan BCD à mi année 2024/2025 . Mme Claire Bèges

Bilan BCD à mi-année 2024-2025

La BCD en est maintenant à sa troisième année de mise en route et fonctionnement. Même si bien des choses restent à faire, elle entre dans une phase de routines. Routines de fonctionnements, d'accueils, de partenariats, d'animations et d'évènements.

→ **Le fonctionnement** : la BCD est accessible aux classes sur presque tous les temps scolaires. Sur la pause méridienne, elle est ouverte tous les mardis et les jeudis, sauf exception.

Les classes de maternelle viennent une fois par semaine pour que chaque élève puisse emprunter un livre.

1 classe de cycle 2 s'y rend 1 fois par mois, en alternance avec une visite à la médiathèque municipale.

Sur la pause méridienne, les élémentaires viennent de manière volontaire pour lire mais aussi pour participer à la vie de la BCD ; les maternelles viennent en groupe pour lire ou écouter une histoire lue par l'animateur ou un grand de Cycle 2 ou 3. La permanence du mardi est assurée par Audrey Rey, celle du jeudi par un autre animateur.

Pour cette dernière année de mise en route de la BCD, Claire Bèges est présente à mi-temps le mardi. L'emploi du temps se définit et s'ajuste en fonction des projets en cours avec l'ALAE et les classes.

Conjointement avec l'équipe enseignante et l'équipe de l'ALAE, un règlement propre à la BCD a été établi. Nous le soumettons au vote de ce Conseil d'École.

→ **Les interventions spécifiques avec Claire** :

Une fois par période, chaque **classe de maternelle** est accueillie à la BCD, pour une lecture d'histoire. Celle-ci est choisie en fonction des projets de cycle pour la période en cours.

Des ateliers de lecture à haute voix ont été organisés avec deux classes de cycle 3. Pour l'une, dans le cadre de la Nuit de la lecture ; pour l'autre, dans le cadre du Concours « Les petits Champions de la lecture ».

Marine a été formée à l'enregistrement informatique des livres.

→ **Les partenariats** :

La Brigade du Livre : une quarantaine d'enfants à ce jour, intervient le mardi pour enlever les anciennes couvertures, nettoyer, étiqueter et couvrir ou recouvrir les livres de la BCD. Depuis septembre, environ 300 livres ont pu être mis en service. Ils sont aussi responsables du rangement des livres dans les bacs ou les étagères et de l'utilisation pacifique et réglementaire de la BCD, sous la tutelle d'Audrey et de Claire.

Audrey et la Brigade ont été sollicitées par une enseignante de Maternelle pour une recherche d'images dans les livres déclassés dans le but de construire un imagier avec ses élèves.

A partir de cette année, **l'ALAE et les coopératives scolaires Élémentaire et Maternelle** s'impliquent financièrement dans le développement et le renouvellement du stock de livres présents à la BCD, à hauteur de 400 € pour l'ALAE, 300 pour la coopérative maternelle, 500 pour la coopérative élémentaire. Nos principaux fournisseurs sont Ombres Blanches pour les livres neufs et Gibert Joseph pour les livres d'occasion. Ceux-ci sont choisis avec grand soin de manière à correspondre au plus près à un livre neuf.

Pour accélérer le référencement de l'ensemble du stock, **Sandie Frémon, directrice du Groupe Scolaire**, a dépêché Marine, quelques heures par semaine le jeudi matin.

La municipalité continue de participer activement par la fourniture du matériel informatique (l'ordinateur et l'imprimante ont été renouvelés), de l'abonnement au portail de gestion de la BCD, ainsi que par la papeterie nécessaire au fonctionnement quotidien (rouleaux de papier de couverture, étiquettes, cartouches d'encre et petite papeterie).

→ **Les grands évènements** :

Pour la deuxième année sous la tutelle de l'ALAE, en partenariat avec l'École, les parents, la municipalité et les bibliothécaires de la médiathèque municipale, la BCD a accompagné **la Nuit de la Lecture** sur la thématique des « Patrimoines ». En pleine épidémie de grippe, 160 spectateurs ont déambulé à travers 5 pôles de lectures tenus par une classe de cycle 3, les bibliothécaires de la médiathèque municipale, 2 animateurs avec des groupes d'enfants, un groupe d'adultes parents et animateurs. Une lecture faite par 2 animatrices a servi d'accueil au public.

De Marcel Pagnol à Roald Dahl en passant par Marcel Proust et Jean de la Fontaine, du conte à la recette de pâtisserie en passant par l'imagier et le roman, bien des « patrimoines » étaient représentés au cours de cette soirée. « Vous montez de niveau tous les ans » a-t-on pu entendre au cours du pot offert par la municipalité et l'ALAE pour clore la soirée.

Pour la deuxième année, la BCD, sous la tutelle de l'ALAE, est à l'initiative du **Grand Concours d'illustrations** autour de thématique littéraires. Le thème de cette année est « Dans la forêt, il y a ». Pour rappel, en 2024, « Dessine-moi un conte » avait réuni 60 participants, individuels ou en équipe, de l'école Élémentaire. Cette année, avec la participation des classes et du Point Jeune, le Concours est ouvert à tous les enfants depuis le CP jusqu'en 6^{ème}. À ce jour, nous avons déjà enregistré 49 inscriptions. Comme en 2024, un jury adulte opérera une première sélection, un jury enfant déterminera les gagnants dans chacune des catégories. Le matériel de concours est fourni aux participants par l'ALAE. Le concours est l'occasion de temps d'histoires ciblées, les mardis et jeudis, sur la pause méridienne.

→ **Les freins :**

Parce que la lecture demande un investissement important et sur de nombreuses années aux futurs lecteurs, nous mettons un point d'honneur à proposer des ouvrages en très bon état aux enfants du groupe scolaire. Aussi dès qu'un livre est trop visiblement abîmé, il est retiré du stock. Cependant, **les livres sont des objets fragiles et de prix** : depuis la rentrée de septembre 2024, nous avons dû retirés définitivement 69 ouvrages. Une quinzaine sont « à réparer ». Les familles participent au remplacement des livres détériorés et nous les en remercions. Cependant, outre le budget, le temps de gestion est aussi impacté par la logistique nécessaire à ce remplacement des livres exclus.

La poursuite de l'informatisation ne progresse pas aussi vite que nous aurions pu l'espérer en début de projet. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation : parce que le projet BCD en est à sa troisième année de phase de construction, le temps de **présence de Claire Bèges** diminue ; par ailleurs, en 2023, son absence pour raison de santé a été préjudiciable à cette partie du projet ; nous avions espéré une participation active de la part des parents à la couverture des livres, seules 2 mamans ont pu trouver du temps pour venir participer à cette tâche ingrate mais nécessaire au printemps 2023 ; enfin et pour rappel, il faut compter environ 1h par ouvrage pour le traitement complet d'un livre....

Groupe Scolaire Marcel Pagnol, Lespinasse

Les règles de la BCD



- La BCD est un lieu de rencontre.
Quand on entre dans la BCD, on dit « Bonjour ».



- La BCD est un lieu où l'on est en sécurité.
Pour se déplacer à la BCD, il faut marcher.



- La BCD est un lieu calme.
Pour communiquer à la BCD, il faut chuchoter.



- La BCD est le lieu de tous.
Pour que chacun y ait sa place, c'est galette OU tapis.



- La BCD est un lieu ordonné.
Pour que l'on puisse trouver un livre, chaque lecteur doit remettre à sa place le livre qu'il a emprunté.



- La BCD est un lieu de respect des livres.
Pour que ceux-ci soient utilisables le plus longtemps possible :



- Les mains doivent être propres ;
- Les livres restent fermés tant qu'on est debout ;
- Les pages des livres doivent être tournées avec la main droite.

